

Gatineau, le 14 février 2013

Madame Pamela Garcia-Cournoyer
Direction des opérations intégrées de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
16, Impasse de la Gare-Talon, RC100
Gatineau (Québec), J8P 0B1

Objet : Dépôt d'une résolution consensuelle de la TLGIRT Basse-Lièvre

Madame,

Lors de la rencontre de la TLGIRT Basse-Lièvre du 4 septembre dernier, M. Jean-François Larrivée représentant du groupe Territoire, a informé les membres de la Table qu'il avait eu avec le président de la Table et représentant du groupe Nature, M. Gérard Desjardins, une rencontre avec les représentants de l'Association des lacs Hawks et Lady.

Suite à cette rencontre, il a été convenu, que M. Larrivée présenterait aux membres de la TLGIRT Basse-Lièvre, une demande de l'association, qui est à l'effet d'obtenir l'appui de ceux, afin de reconduire une entente conclue entre l'association et les BCAAF's.

Par conséquent, à cette rencontre de la TLGIRT Basse-Lièvre du 4 septembre 2012, la résolution suivante a été adoptée :

RÉSOLUTION :

Il est proposé par M. Jean-François Larrivée, appuyé par M. Gérard Desjardins et adopté à l'unanimité, que les membres de la TLGIRT Basse-Lièvre appuient la reconduction intégrale de l'entente intervenue dans le passé entre l'Association des lacs Hawks et Lady et les BCAAF's, ou qu'à tout le moins, le MRN analyse cette entente pour fin de reconduction.

Dans, l'attente de recevoir la position de votre ministère sur cette résolution, je vous prie d'agréer, Madame Garcia-Cournoyer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire des TLGIRT de l'Outaouais,



Christian Taillon,
Agent de développement